



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

POM : Polynésie française

Question au Gouvernement n° 1416

Texte de la question

POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. René Dosière, pour le groupe socialiste.

M. René Dosière. Monsieur le président, n'étant pas député de la majorité, je ne parlerai ni du loup ni de la corrida, mais de la Polynésie.

M. Arnaud Montebourg. Girardin, démission !

M. René Dosière. Madame la ministre de l'outre-mer, quand allez-vous reconnaître l'alternance en Polynésie ? Les partisans de votre ami Gaston Flosse ont obtenu 54 000 voix et ses adversaires 64 000, soit 10 000 de plus. Mardi dernier, vous m'avez répondu que le processus électoral n'était pas terminé. Les nombreux appels téléphoniques que vous passez personnellement à certains responsables polynésiens pour leur demander de se rallier à votre ami Gaston font-ils partie de ce processus ? (*" Girardin démission ! " sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Hier, ce même Gaston Flosse déclarait dans tous les médias locaux : " La ministre m'a dit que si Oscar Temaru devenait président, le gouvernement français fermerait les robinets. " À d'autres interlocuteurs, vous précisez : " Nous couperons les vivres. " (*" Oh ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ces déclarations sont indignes d'un ministre de la République française, qui n'a pas à se comporter comme un ministre des colonies. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Bernard Accoyer. Scandaleux !

M. René Dosière. Allez-vous enfin respecter le vote populaire qui a placé Oscar Temaru en situation d'être élu président de la Polynésie, le 10 juin ? Allez-vous considérer la Polynésie comme un pays d'outre-mer dont la dignité des habitants et l'autonomie des institutions doivent être reconnues ? Pourquoi avez-vous décidé d'envoyer deux escadrons de gendarmes mobiles, alors que le calme règne ? Quel mauvais coup préparez-vous ?

M. Philippe Briand. Vous regardez trop la télévision ! (*Sourires.*)

M. René Dosière. Nous sommes ici à l'Assemblée nationale. Pour tous les démocrates, face au suffrage populaire, le comportement républicain est simple : se soumettre ou se démettre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Arnaud Montebourg. Girardin, démission !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'outre-mer. (*" Démission ! " sur les bancs du groupe socialiste.*) Il ne sert à rien de crier.

Mme Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer. Monsieur le député Dosière (*" Démission ! " sur les bancs du groupe socialiste.*),...

M. le président. Écoutez au moins la réponse !

M. Arnaud Montebourg. Elle n'a pas à répondre !

Mme la ministre de l'outre-mer. Si vous ne voulez pas que je réponde, je peux me taire.

Monsieur Dosière, la Polynésie, c'est encore la France. Or, là-bas comme sur n'importe quelle partie du territoire national, l'État doit assumer sa mission régalienne de sécurité (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et adapter en

permanence ses moyens à cette fin. Du reste, en cas d'incidents, vous seriez sans doute le premier à reprocher au Gouvernement de n'avoir pas pris les moyens d'y parer. La démocratie requiert la paix publique et la sérénité. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je comprends que cette mission essentielle de l'État, qui bénéficie à tous nos compatriotes de Polynésie, ne soit pas l'une de vos préoccupations majeures,...

M. Arnaud Montebourg. Démission !

M. Robert Lamy. Taisez-vous !

Mme la ministre de l'outre-mer. ...puisque, avec vos partenaires et amis indépendantistes, vous souhaitez que la Polynésie soit séparée de la France. (*Mêmes mouvements.*)

S'agissant de l'avenir économique de cette collectivité française, vous savez, monsieur Dosière, que la confiance des investisseurs ne se décrète pas. Or, si elle venait à faire défaut, les investissements, qu'ils soient défiscalisés ou non, se tariraient d'eux-mêmes et l'État ne pourrait pas, à lui seul, remédier à leur disparition. (" *C'est honteux ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Emmanuelli. C'est grave ! Faites attention !

Mme la ministre de l'outre-mer. Quant aux propos que vous m'avez prêtés concernant les aides de l'Etat, je suis assez agréablement surprise de vous entendre vous préoccuper de leur pérennité, après n'avoir eu de cesse que de critiquer la prétendue manne financière déversée sur la Polynésie. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Votre discours est plein de contradictions.

Enfin, je veux, à mon tour, vous appeler au respect des Polynésiens et à un peu plus de retenue (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), car personne, aujourd'hui, ne peut dire quelle majorité politique se dégagera de l'assemblée et du gouvernement de Polynésie. Il est tout de même étonnant que vous vous substituiez aux élus polynésiens (*Mêmes mouvements*), qui ont reçu un mandat, le 23 mai dernier,...

M. le président. Merci, madame.

Mme la ministre de l'outre-mer. ...et qui n'ont encore élu ni le président de leur assemblée territoriale ni leur gouvernement. Par pitié, laissez-les décider eux-mêmes : ils ne vous ont pas mandaté pour le faire à leur place ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Emmanuelli. Vous dites n'importe quoi et vous êtes dangereuse !

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1416

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2004